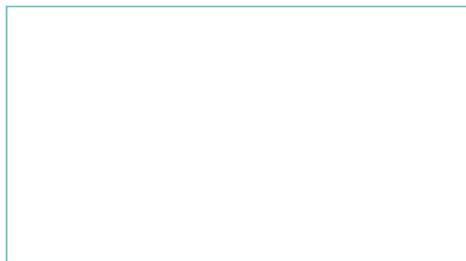


## QUI SOMMES-NOUS ?

**Familles Rurales**, réseau de 2200 associations locales, innove depuis des décennies pour animer les territoires et répondre aux besoins sociaux avec des activités d'utilité sociale et des services d'intérêt général, dans la proximité, de l'accueil des tout-petits au soutien aux personnes âgées. Il dispose d'un réseau de lieux d'accueil depuis les années 1990, d'abord avec ses Relais Familiales, espaces pour accueillir, informer et agir, puis sous d'autres formes : espaces de vie sociale (avec l'agrément de la CAF), accueils pour les parents ou les jeunes, permanences consommation, points conseil budget... Parce que le monde change, que de nouveaux défis se présentent (révolution numérique, émergence de nouvelles formes de travail : télétravail, entrepreneuriat), Familles Rurales s'intéresse et s'empare de la dynamique des tiers-lieux en 2016, avec de premières réflexions lancées en Nouvelle Aquitaine, région pionnière en la matière.

## LE PROJET PORT@IL

En janvier 2018, l'opportunité de l'appel à projets « Mobilisation collective pour le développement rural » dans le cadre du Réseau rural français, financé par l'Europe/FEADER, le ministère de l'Agriculture et le CGET (devenu ANCT) a permis de lancer le projet Port@il (Pôle Rural Télétravail @nimation intergénération Loisirs). Familles Rurales a réuni des acteurs d'horizons variés (La Roche, MRJC, Croix rouge, CNAF, MSA, AMF, AdCF, RTES, Nouvelles ruralités, Régions Grand Est, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire) intéressés par le phénomène des tiers-lieux, les territoires, la ruralité et l'innovation. L'objectif est de capitaliser autour de 25 expérimentations Familles Rurales sur 12 départements, 4 régions et d'autres expériences locales au MRJC et à la Croix rouge. Depuis septembre 2018, un programme national d'activités se met en œuvre au service des territoires et des projets : formations, séminaires, regroupements, études...



DÉVELOPPEMENT  
LOCAL ET VIE SOCIALE  
Faire vivre le territoire

## AU CŒUR DE L'INNOVATION TERRITORIALE ET SOCIALE



Réfléchir, construire, décider et agir ensemble



**Familles  
rurales**  
Vivre mieux !

### Fédération nationale

7 cité d'Antin  
75009 Paris  
Tél. 01 44 91 88 88  
www.famillesrurales.org  
infos@famillesrurales.org

### Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agrée et habilitée pour son action :

- famille
  - consommation
  - éducation
  - jeunesse
  - loisirs
  - vie associative
  - santé
  - formation
-  famillesrurales  famillesrurales.federationnationale

**Familles  
rurales**  
Vivre mieux !

## UN TIERS-LIEU, C'EST QUOI ?

Entre la place du village, le café du coin, l'atelier artisanal, le bureau et la maison, il était une fois le tiers-lieu. Un autre lieu, où tout est possible si les gens le veulent bien. Les tiers-lieux, on en parle beaucoup. Derrière ce terme, se cachent des réalités très variées.

En milieu rural, un tiers-lieu est souvent **hybride**, il mélange les genres pour mieux mixer les publics et avoir des chances de se pérenniser : social et inclusif, économique et fonctionnel, entrepreneurial et innovant, technologique et collaboratif, culturel et vivant...

C'est un lieu de rencontre et de partage, ouvert et fédérateur pour votre territoire dans lequel tous les habitants et tous les acteurs du territoire peuvent y agir, y construire, y travailler, s'y exprimer, s'y détendre, y apprendre...

Le lieu repose sur un **contrat entre des individus, un collectif et leur territoire**.

Si chaque lieu est unique, on vous donne quelques pistes de réflexion pour que vous l'imaginiez :

- **Un pôle animation** : un espace de vie sociale, des activités socio-culturelles, un café associatif, des ateliers de réparation...
- **Un pôle services** : des services de proximité, privés ou publics (crèche, centre de loisirs, périscolaire, mobilité, Maison France services...).
- **Un pôle numérique** : des ateliers, des formations, un accompagnement aux démarches dématérialisées, un point de médiation numérique ou un fablab
- **Un pôle emploi/travail** : des espaces de travail et de réunion (coworking), des of-

fres d'emploi, des formations, des conseils, des rencontres professionnelles, un forum des métiers...

- **Un pôle innovation/projets/incubateur** : un accompagnement des entrepreneurs, des porteurs de projet, des jeunes.
- **Un pôle agro-alimentaire** : des ateliers cuisine, des jardins partagés, de la vente de produits en circuits courts, un marché de producteurs, un projet alimentaire territorial...

## CE QU'ON Y FAIT, CE QU'ON Y PROPOSE

- Des ateliers, des cours, des formations
- Des échanges, des rencontres
- Des espaces de travail et d'activité
- Des équipements mis à disposition
- Des animations, des expositions, des événements

## PRINCIPES

Le tiers-lieu repose sur l'engagement, la participation, la réciprocité, la coresponsabilité : ses usagers ne sont plus consommateurs mais acteurs, coproducteurs, coauteurs du projet.

Il est piloté de manière partagée et horizontale par un collectif en lien avec la structure porteuse : chacun donne son avis et chaque avis est pris en compte. Tous les utilisateurs participent à la prise de décision. Il est animé par un facilitateur dont la responsabilité est d'identifier et de mobiliser d'abord des ressources humaines, de mettre en lien les différents acteurs, d'animer des activités et d'accompagner les projets.

## CE QUI EST NOUVEAU

La méthode : on construit, on décide et on fait ensemble.

La gouvernance : les instances sont ouvertes, la prise de décision est partagée, collective. Le modèle économique : le lieu doit éviter la dépendance aux subventions et rechercher l'autonomie financière, en proposant des activités marchandes.

## UN TIERS-LIEU, CE N'EST PAS

Un guichet administratif ou institutionnel  
Un service public  
Un local associatif  
Un centre social  
Un simple espace de coworking  
Une pépinière d'entreprises  
Une salle d'activités.

Le tiers-lieu incarne une volonté collective d'animer le territoire, de créer du lien et de fédérer les acteurs, de développer les solidarités de proximité, de construire du collectif, de faire société.

Il témoigne d'un engagement fort des acteurs locaux, individuels et collectifs, au service de l'intérêt général et du territoire. Il est souple, agile, évolutif pour s'adapter aux besoins.

## QUI L'UTILISE ?

Des habitants  
Des ados, des jeunes, des étudiants  
Des parents actifs, des seniors  
Des télétravailleurs  
Des acteurs économiques, des agriculteurs, des artisans, des commerçants  
Des créateurs d'activité, des entrepreneurs, Des associations  
Des nomades : saisonniers, touristes, commerciaux, travailleurs sociaux...

## Savez-vous que :

60 % des Français, s'ils avaient une activité ou une entreprise à créer, souhaiteraient le faire à la campagne (enquête Ifop/Familles Rurales, juin 2018)

## QUI LE PORTE, QUI LE GÈRE ?

Une association, une collectivité, un groupement de structures, une coopérative.

Mais la forme juridique importe peu, c'est le projet construit par l'ensemble des parties prenantes qui prime.

## QUI L'ANIME ?

Un collectif, une communauté d'utilisateurs.  
Un facilitateur, à la fois manager, coordinateur et développeur.

## ÇA SERT À QUOI, ÇA APPORTE QUOI ?

C'est à la fois un lieu de vie, d'animation et de développement du territoire, un espace de soutien aux initiatives, aux projets, aux activités sous des formes multiples, personnelle ou collective, professionnelle ou citoyenne, et un moyen de lutte contre les fractures territoriale, sociale, économique, numérique, culturelle ou intergénérationnelle.

## DES OPPORTUNITÉS FINANCIÈRES POUR SE LANCER

De nombreuses opportunités s'offrent aux porteurs de projet pour soutenir leurs initiatives au démarrage. L'Etat a lancé en juillet 2019 le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » et l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoire ». Plusieurs régions aident par des dispositifs spécifiques aux tiers-lieux, aux espaces multiservices, à l'innovation, certains départements aussi. Des fonds européens (LEADER, FSE...) peuvent aussi être mobilisés, ainsi que des fondations.